Solidaires

Congrès SUD Rural Territoires

Mazères, du 5 au 7 novembre 2019

5. RÉSOLUTION ÉCOLOGIE

Pour une société solidaire et résolument écologique

SUD RURAL TERRITOIRES affirme:

La crise écologique est le produit d'un mode de développement productiviste, légitimé par l'idéologie de la croissance, mis en œuvre depuis la révolution industrielle, pour la recherche du maximum de profits pour un petit nombre et en épuisant rapidement les ressources naturelles. Cette crise écologique est inhérente au rapport de l'homme à la nature et au régime capitaliste.

L'agriculture intensive et industrielle est l'une des causes principales de l'effondrement de la biodiversité. Ces modèles agricoles sont responsables du développement croissant de problèmes de santé.

Les politiques de déréglementation, de privatisation, et de mondialisation, en accroissant encore le champ d'action du capital et en refusant toute limite à son déploiement, ont considérablement aggravé la crise écologique.

SUD RURAL TERRITOIRES ne cautionne pas :

- La confiscation par les entreprises multinationales du patrimoine mondial. Elles ont mis des brevets sur la recherche scientifique sur les gènes et les semences pour toujours plus de profits. SUD Rural Territoires entend militer pour la libre jouissance du patrimoine et de la recherche qui doit être libre!
- Les actions de lobbying auprès des décideurs politiques contrecarrent l'action publique qui est alors orientée vers des décisions contestées et contestables : OGM, agrocarburants, nucléaire, gaz de schiste, grands projets (travaux) inutiles imposés... sans consultation générale de la population sur le choix de leur société.
- Les choix d'un ministère de l'agriculture qui, malgré un discours racoleur sur l'agroécologie, maintient les orientations d'intensification des productions agricoles, de baisse du nombre des paysans et de mondialisation des marchés.
- Le développement actuel de l'agriculture biologique industrielle

L'aide aux véritables alternatives agricoles, agriculture bio paysanne par exemple, n'est pas suffisante : elle a même diminué (suppression de l'aide au maintien de l'AB).

La **PAC** a opéré un verdissement réel et progressif, et a amorcé un rééquilibrage des aides entre exploitations, filières, régions et pays européens. Cependant, elle n'a pas eu l'ambition de rompre avec l'élimination des paysans et la concentration des productions. Elle ne met pas fin aux inégalités et est assortie de multiples dispositifs d'exclusion. Les projets de la PAC pour 2020-2025 ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux économiques, sociaux et écologiques.

SUD RURAL TERRITOIRES revendique:

Pour l'agriculture :

- une agriculture paysanne viable, biologique, non industrielle et de proximité;
- la répartition équitable des volumes de production, des produits de qualité;
- la souveraineté alimentaire et la solidarité internationale :

- l'installation de nombreux agriculteurs ;
- la préservation de la biodiversité commune et domestique et le refus des OGM et de l'usage des pesticides développés par l'industrie ;
- l'accès équitable aux moyens de production que sont la terre, l'eau et les semences libres et la préservation de ces ressources ;
- une nouvelle PAC (politique agricole commune) plus équitable, plus écologique et liée aux enjeux d'alimentation; avec la réorientation vers le soutien des systèmes alternatifs de l'agriculture durable et paysanne
- la suppression des politiques de développement des agrocarburants qui ont un bilan énergétique mauvais et prennent la place de cultures vivrières et d'espaces forestiers ;
- la préservation des terres agricoles menacées par les grands projets inutiles et imposés, qui relèvent le plus souvent d'une logique économique dépassée;
- le soutien au pastoralisme de parcours, contribuant ainsi à sauver nos paysans et nos paysages;
- une politique de protection des paysages et du littoral ;
- la sortie des traités de libre échange et des tribunaux arbitraux correspondants ;
- une politique de bien être animal où les différents intervenants de la production, du transport et de l'abattage sont formés et disposent du temps nécessaire pour interagir avec les animaux, le développement de l'abattage local et itinérant.

Pour les énergies :

- une véritable transition énergétique citoyenne ;
- un financement des économies d'énergie, notamment dans les transports et l'habitat ;
- une sortie rapide du nucléaire, un refus d'exploiter les gaz et pétroles de schistes, et la réduction des gaz à effet de serre ;
- le développement local des énergies renouvelables, intelligent et partagé, en respect des terres agricoles.

Pour les territoires :

- un développement équilibré, créateur d'emplois, valorisant le patrimoine local (naturel et bâti);
- un partage équitable du travail, des revenus et des richesses afin de combattre les inégalités ;
- un urbanisme raisonné peu consommateur d'espace, et un réaménagement des territoires pour éviter leur spécialisation obligeant ainsi des déplacements et transports coûteux, polluants et chronophages. Nous refusons les méfaits de la métropolisation et de l'étalement urbain;
- Le développement de projets alimentaires territoriaux associant les citoyens et acteurs alternatifs des territoires correspondants;
- Le maintien et le développement des services publics de transport, fret compris.

Pour la démocratie :

- une réforme des institutions démocratiques : citoyens plus actifs pour lutter contre les inégalités et redynamiser le tissu local ;
- son attachement au contrôle pour la protection de l'environnement pour ce qui concerne les DDT(M) actuelles. Les missions en termes de police et de réglementation sont essentielles. C'est une question de santé et de sécurité publiques, environnementale et écologique. Pour les différents contrôles réglementaires (PAC, environ-

nement, aspects sanitaires...), le MAA, le MTES et le MCT doivent être des outils au service de tous.

Pour la justice sociale :

- le développement de la formation professionnelle initiale et continue réellement au service des emplois de la transformation sociale et écologique ;
- le conditionnement des aides et soutiens financiers publics à la création d'emplois nouveaux et de qualité pour la reconversion « climatique » ;
- le renforcement des emplois de services publics ;
- la prise en charge et la reconversion des salariés dont les activités polluantes seraient supprimées.

SUD RURAL TERRITOIRES maintient sa convergence avec la Confédération Paysanne, membre du mouvement mondial Via Campesina et s'investit dans les mouvements sociaux et écologiques.